

Question présentée par le député :
M. Patrick Dimier

Date de dépôt : 9 décembre 2021

Question écrite urgente

Y a-t-il toujours un pilote dans l'avion ?

Comme l'a rapporté La Tribune de Genève le mois passé, Genève a brillé par son absence lors d'une importante réunion du lobby ferroviaire romand OuestRail où étaient présents tous les conseillers d'Etat de Suisse occidentale, quelques jours après l'apparition du « trou de Tolochenaz », et cela alors même que les autorités de tous les cantons concernés demandaient un renforcement des moyens mis à disposition par la Confédération pour le réseau ferré. Genève se prépare à dépenser plus de 5 milliards de francs dans l'extension inutile de la gare Cornavin au lieu de ne dépenser qu'un milliard et demi en réalisant la boucle de Cointrin-Bellevue. Dans ce contexte, la qualité et l'intensité des liaisons ferroviaires entre Genève et Lausanne sont un enjeu vital tant du point de vue économique que du point de vue de la mobilité. Cette absence est dès lors totalement incompréhensible.

Comme si cela ne suffisait pas, quelques jours plus tard, il semblerait que le Conseil d'Etat ait à nouveau pratiqué la politique de la chaise vide, cette fois-ci lors de la conférence annuelle des hautes écoles suisses (EPF, universités, HES).

Genève étant un pôle universitaire de premier plan qui se targue volontiers d'être un modèle de formation en HES, aucun doute que cette absence a été particulièrement remarquée, Genève étant la seule absente ! La cerise sur ce gâteau amer est que c'est l'excellent recteur de notre alma mater qui préside le réseau suisse des universités.

Cela paraît tellement énorme qu'il appartient aux conseillers d'Etat concernés de s'en expliquer.

- *Quels étaient les motifs de ces absences dans les deux cas ?*
- *Pour ce qui concerne la première occurrence, il semble que le conseiller d'Etat chargé des transports s'illustre surtout, depuis le début de la législature, par une présence anémique dans les organismes intercantonaux. Méprise-t-il à ce point l'alliance confédérale pour donner de pareils signaux à un moment où la solidarité la plus forte devrait s'exprimer ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour ses réponses sérieuses qu'il apportera à cette question écrite urgente particulièrement sensible de la présence des élus de la République dans les institutions intercantionales et confédérales.